NAOGLASS

CONDITIONS GENERALES DE VENTE DE NAOGLASS.

PREAMBULE

Les conditions générales de vente (ci-après « les présentes CGV ») de la société IMPRIM' ET COM' éditrice du site web www.naoglass.com (ci-après « le Site ») sont conclues entre la société IMPRIM' ET COM', telle que définie aux « Mentions Légales », (ci-après « IMPRIM' ET COM'») et le Client tel que définis à l'article 1 des présentes CGV. Ci-après ensemble définies « les Parties ».

Lorsqu'il effectue une commande sur le Site, le Client consent à prendre connaissance, à accepter et à respecter les présentes CGV. Le Client matérialise son acceptation en cochant la case « J'ai lu les conditions générales de vente et j'y adhère sans réserve ». IMPRIM' ET COM' conserve et archive dans des conditions raisonnables de sécurité les traces desdites acceptations qui peuvent être produit à titre de preuve; ce que le Client reconnaît expressément.

Les Mentions légales, la politique de confidentialité ainsi que les conditions tarifaires disponibles sur le Site s'appliquent également aux contrats de vente conclus via le Site, entre IMPRIM' ET COM' et le Client. Aucune autre stipulation contractuelle issue de documents émanant du Client ne s'applique entre les Parties sauf acceptation expresse de la société IMPRIM' ET COM'.

Article 1 – Définition

BAT : Désigne le document (maquette d'impression) qui permet au Client de vérifier la conformité du Produit quant à ses souhaits de fabrication et notamment sur la mise en page, le contenu, l'orthographe, les coordonnées indiquées, les couleurs, la quantité, etc. Le BAT peut, le cas échéant être facturé au Client. La validation du BAT par le Client entraîne la mise en production des Produits dans les conditions définies au BAT (avec une tolérance de + ou – 1mm). IMPRIM' ET COM' souhaite alerter le Client sur la différence possible de rendu des couleurs en fonction du support d'impression.

Le BAT a une valeur contractuelle entre les Parties. Toutefois, IMPRIM' ET COM' souhaite alerter le Client que le BAT est une maquette couleur sur papier ou sur écran et qu'en ce sens, elle ne peut en aucun cas garantir la stricte fidélité des couleurs sur le produit final.

Client : désigne une personne physique ou morale disposant de la capacité juridique, qui s'est identifiée sur le Site et qui a passé une commande d'achat d'un Produit ou Service sur le Site. Le Client peut être un consommateur (particulier) ou un professionnel (entreprise, association, administration, comité d'entreprise, etc). Le Client professionnel ne peut pas se voir appliquer les dispositions du Code de la consommation exclusivement réservées au Client consommateur.

Le Client non-résidents en France souhaitant passer commande via le Site doit vérifier si la loi qui lui est applicable l'autorise à réaliser ce type de transactions. L'existence du Site ne peut être qualifiée d'acte de démarchage et le contrat conclu entre les Parties via le Site est qualifié de contrat conclu à distance.

Identifiant : désigne l'email et le mot de passe choisis par le Client lors de la création de son compte Client. IMPRIM' ET COM' alerte le Client sur l'importance pour lui de choisir un mot de passe sécurisé (nombre de caractères/majuscules et minuscules/chiffres et lettre). L'Identifiant est indispensable au Client pour se connecter à son compte Client et passer commande sur le Site.

Produit : désigne les Produits choisis, distribués et présentés sur le Site par IMPRIM' ET COM'. Les Produits sont le cas échéant personnalisables.

Chaque Produit est identifiable grâce à son nom ainsi que la fiche Produit qui permet d'en connaître les caractéristiques essentielles.

Les différences entre le Produit présenté sur le Site et le Produit réceptionné par le Client peuvent notamment résulter d'une difficulté technique pour les présenter sur le Site (qualité couleur des photographies, de la difficulté de faire apparaître sur l'écran le rendu des matières ou encore, sans toutefois être exhaustif, l'adaptation technique). Ces différences ne pourront pas être interprétées comme des défauts de conformité et entraîner l'annulation de la vente hormis les cas dans lesquels les différences affectent la qualité du Produit.

Revendeur : désigne des professionnels des arts graphiques titulaire d'un compte Revendeur auprès d'IMPRIM' ET COM'. Les Revendeurs sont définis sur le Site à l'onglet « Revendeurs ». En sa qualité de Revendeur, ledit professionnel bénéfice de tarifs préférentiels et de la possibilité de fournir des fichiers normalisés

Service : désigne les Services proposés au Client par IMPRIM' ET COM'. Le cas échéant, ils sont présentés sur le Site. La réalisation des Services est conditionné à l'émission d'un devis par IMPRIM' ET COM' par et à son acception par le Client.

Site : désigne le site e-commerce de vente de Produits et Services, accessible via l'URL www.naoglass.com.

Article 2 – Objet

Les présentes CGV ont pour objet de déterminer les conditions dans lesquelles le Client achète les produits et/ou Services présentés sur le Site et les conditions dans lesquelles IMPRIM' ET COM' exécute la commande et livre les Produits.

Ainsi, les présentes CGV détaillent les droits et obligations de chacune des Parties.

Article 3 – Accès au Site - Création du compte Client – Connexion au Site

3.1. Accès au Site

L'accès au Site est possible gratuitement, pour l'ensemble des Internautes et ce, sans avoir à s'inscrire.

En revanche, pour accéder aux fonctionnalités du Site et notamment pour commander les Produits et/ou souscrire aux Services, personnaliser les Produits, établir un devis, il est indispensable de créer un compte Client.

3.2. Création du compte client

La création du compte Client est gratuite.

NAOGLASS

Pour créer son compte Client, le Client doit nécessairement remplir sur le Site, sous sa propre responsabilité, le formulaire d'inscription en déclinant ses coordonnées et en indiquant sa qualité à-savoir « consommateur » ou « professionnel ».

Les informations demandées à la création du compte Client et indiquées par un astérisque sont indispensables pour traiter (fabrication et livraison) les commandes. Si les informations obligatoires ne sont pas renseignées par le Client, IMPRIM' ET COM' ne peut matériellement pas exécuter les commandes (difficultés de réalisation et/ou de livraison).

En conséquence, il est indispensable que le Client maintienne à jour ses informations. Cette obligation est de la responsabilité exclusive du Client. En cas de manquement à cette obligation, aucune réclamation ne sera accepté par IMPRIM' ET COM' (ex : en cas d'erreur sur l'identité ou l'adresse ou le numéro de téléphone entraînant notamment une erreur dans la livraison, une non réception de la commande).

3.3. Connexion au Site – compte Client

Le Client reconnaît expressément que la saisie de son Identifiant vaut identification de sa part.

En conséquence, toute connexion au Site effectuée en utilisant l'Identifiant est réputée avoir été effectuée par le Client titulaire du compte Client.

IMPRIM' ET COM' ne saurait être tenue responsable d'un préjudice causé du fait d'une utilisation frauduleuse dudit Identifiant.

Dans ces conditions, en cas de perte ou de vol de l'Identifiant, le Client peut modifier son mot de passe dans l'onglet « mon compte » ou informer, sans délai, IMPRIM' ET COM' par email à webmaster@imprimetcom.fr, et ce, afin qu' IMPRIM' ET COM' désactive l'Identifiant dans les plus brefs délais.

Article 4 - Conclusion de la commande passée via le Site – double clic

4.1. Formation du contrat de vente

Le contrat de vente est valablement formé lorsque, une fois son Identifiant saisi, le Client a effectué sa commande (premier clic), a été en mesure de lire et accepter les CGV, a vérifié la teneur de sa commande, en a corrigé les éventuelles erreurs et l'a confirmée par un second clic, conformément aux dispositions prévues au Code civil.

La procédure du double-clic vaut consentement de la part du Client et entraîne l'exigibilité des sommes dues au titre de l'exécution de la Commande par IMPRIM' ET COM'.

En outre, conformément aux dispositions du Code de la consommation, toute commande confirmée par le second clic entraine pour le Client une obligation de paiement.

4.2 - Confirmation du contrat de vente

Conformément aux dispositions du Code civil, IMPRIM' ET COM' adresse au Client un courrier électronique pour accuser réception et confirmer la conclusion du contrat de vente. Par cet email, IMPRIM' ET COM' transmet aussi au Client les CGV sur support durable, les informations mentionnées à l'article L221-5 du Code de la consommation (conformément à l'article L221-13 du Code de la consommation) et un numéro de commande.

IMPRIM' ET COM' recommande au Client de conserver cet email d'accusé de réception.

Une commande confirmée ne peut plus être modifiée ou annulée par le Client, sauf accord express d'IMPRIM' ET COM'. Cette acceptation de modification ou d'annulation pourra entrainer une modification tarifaire dans les conditions de l'article 5.2 – modification des tarifs.

4.3 – Particularités liées aux Produits personnalisés

Pour les Produits personnalisés, hormis pour les Revendeurs, le processus de commande est complété par l'émission d'un BAT.

La commande ne sera exécutée par IMPRIM' ET COM' qu'à compter de la validation du BAT par le Client. En validant le BAT, le Client donne donc son accord express sur la personnalisation du Produit et donne l'ordre à IMPRIM' ET COM' d'initier la fabrication sur la base dudit BAT.

La validation du BAT se fait numériquement par le Client. IMPRIM' ET COM' conserve et archive dans des conditions raisonnables de sécurité les traces desdites validation qui peuvent être produit à titre de preuve; ce que le Client reconnaît expressément.

Le Client comprend que la validation du BAT engage sa responsabilité et dégage intégralement celle d'IMPRIM' ET COM'.

En outre, dans le cadre d'une commande de Produits personnalisés, le Client garantit qu'il a tous les droits pour utiliser l'ensemble des éléments transmis à IMPRIM' & COM'. Le Client est également responsable du contenu des textes transmis. IMPRIM' & COM' ne pourra pas être tenu responsable notamment en cas de contrefaçon. Dans le cas où une procédure était initiée contre IMPRIM' ET COM', le Client prendra à sa charge l'ensemble des frais de procédure et de condamnation le cas échéant.

IMPRIM' & COM' peut refuser la commande d'un Produit personnalisé notamment si elle considère que ladite commande est prohibée compte tenu de l'intérêt général attaché aux bonnes mœurs, à la répression de l'apologie des crimes contre l'humanité, à l'incitation à la haine raciale ainsi que de la pornographie enfantine ou de tout autre motif et notamment une violation évidente d'un droit à l'image.

Enfin, le Client professionnel reconnaît qu'en cas de commande de Produits imprimés, en raison des aléas de fabrication, IMPRIM' & COM' pourra livrer jusqu'à 10% de Produits en plus ou en moins. Le montant de la facture correspondra à la quantité effectivement livrée.

4.4 – Particularités liées aux Services

Pour l'exécution des Services, le contrat de vente est valablement formé à compter de l'acceptation du devis par le Client. Ledit devis détaille les prestations de services souscrites par le Client et exécutées par IMPRIM' ET COM'.

L'exécution des Services peut, le cas échéant, faire l'objet d'un contrat de prestation de services complémentaire.

4.5 – Preuve de la transaction

IMPRIM' ET COM' conserve les registres informatisés des commandes et des paiements dans des conditions raisonnables de sécurité. En conséquence, l'archivage des devis, des BAT, des bons de commande et des factures peut être produit à titre de preuve; ce que le Client reconnaît expressément.

4.6 – Exécution de la Commande – Indisponibilité des Produits

IMPRIM' ET COM' s'engage à mettre en œuvre les meilleurs moyens pour honorer les commandes mais, ne peut exécuter matériellement cette obligation que dans la limite des stocks disponibles chez ses fournisseurs référencés. En cas de rupture de stock, IMPRIM' ET COM' s'engage à informer le Client, dans les meilleurs délais du fait que la commande ne pourra pas être honorée. Dans ce cas, IMPRIM' ET COM' procèdera au remboursement de la commande à hauteur du montant effectivement payé par le Client sauf si IMPRIM' ET COM peut fournir un produit de substitution (qualité et prix équivalents). Dans le cas où le Client exerce son droit de rétractation à l'issue de la réception d'un produit de substitution, les frais de retour sont à la charge de IMPRIM' ET COM' (procédure différente de celle décrite à l'article 7 ci-après).

4.7 – Informations précontractuelles communiquées au Client

Le Client consommateur reconnaît avoir eu communication, préalablement à toute signature de contrat et à tout achat de Produit ou de Service, d'une manière lisible et compréhensible, des présentes Conditions Générales de vente et de toutes les informations légales, notamment les informations portant sur :

- les caractéristiques essentielles des Produits ou Services,
- le prix des Produits ou Services et des frais annexes,
- En l'absence d'exécution immédiate (à l'issue de la réception du paiement et de la validation du BAT le cas échéant), la date ou le délai auquel IMPRIM' ET COM' s'engage à expédier le Produit ou exécuter le Service,
- les informations relatives à l'identité d'IMPRIM' ET COM', à ses coordonnées postales, téléphoniques et électroniques,
- La dénomination sociale d'IMPRIM' ET COM', l'adresse géographique de son établissement et, si elle est différente, celle du siège social, son numéro de téléphone et son adresse électronique,
- les modalités de paiement, de livraison et d'exécution des Produits, ainsi que les modalités prévues par IMPRIM' ET COM' pour le traitement des réclamations,
- les informations relatives aux garanties légales et contractuelles et à leurs modalités de mise en œuvre,
- la possibilité de recourir à une médiation conventionnelle en cas de litige dans les conditions prévues par le Code de la consommation.

Article 5 - Les conditions tarifaires

5.1 – Les tarifs

Les tarifs indiqués sur le Site et/ou au devis sont affichés en euros HT (hors taxe) et en euros TTC (toutes taxes comprises) et sont ceux en vigueur au jour de la conclusion du contrat de vente. Le taux de TVA applicable et appliqué est le taux français en vigueur au jour de la transaction.

Ces tarifs pourront éventuellement être majorés de frais de livraison différents selon la zone géographique, le volume et le poids du Produit concernée et d'autre part, d'autres frais éventuels de traitement, frais de douane indiqués avant la validation de la commande par le Client, lors du récapitulatif du panier (second clic).

Les Clients professionnels et notamment les revendeurs disposant d'un compte Client professionnel chez IMPRIM' ET COM' peuvent se voir appliquer une grille tarifaire personnalisée.

En cas d'erreur typographique manifeste et grossière sur l'affichage du prix, la vente pourra être annulée et ce sans que le Client ne puisse engager la responsabilité d'IMPRIM' ET COM'.

5.2 – Modification des tarifs

En cas de modification du montant du taux de la TVA française, l'adaptation des prix TTC sera immédiate et sans information préalable.

IMPRIM' ET COM' peut modifier les tarifs de ses Produits et de ses Services à tout moment. Toutefois, les modifications ne s'appliqueront pas aux commandes une fois le contrat de vente valablement formé.

Toute modification de commande demandée par le Client après la confirmation de la commande et expressément acceptée par IMPRIM' ET COM' pourra donner lieu à une facturation complémentaire. Le Client sera bien évidemment préalablement informé de la différence de coût et son accord sera demandé. En tout état de cause, le Client comprend qu'il est redevable du montant de la commande initiale.

Toute annulation de commande demandée par le Client après la confirmation de la commande et expressément acceptée par IMPRIM' ET COM', entraînera en tout état de cause la facturation des frais de production d'ores et déjà engagés par IMPRIM' ET COM'. Ces-derniers varieront en fonction du moment (avancée de la production) auquel le Client émet le souhait d'annuler sa commande. Dans le cas où IMPRIM' ET COM' refuse l'annulation de la commande, le Client sera redevable de l'intégralité du montant de la commande initiale.

Article 6 - Le paiement - les modalités de paiement – les procédures de vérification et leurs conséquences

6.1 – Le paiement

Quel que soit le mode de paiement et le mode de livraison, le paiement de la totalité du prix de la commande du Produit doit être effectué par le Client au moment de la commande. L'acceptation du paiement par IMPRIM' ET COM' déclenche la préparation de la commande. Toutefois, sa mise en production peut être conditionnée par la validation par le Client du BAT.

En revanche, la réservation des Services n'implique pas un paiement complet en ligne. Les conditions financières (montant, délais et modalité de paiement) sont indiquées au devis.

Particularité du Client professionnel disposant d'un délai de paiement.

Dans le cas où le Client professionnel dispose d'un délai de paiement de 30 jours à compter de la date de facture, la validation de la commande et sa mise en production n'est nécessairement pas conditionnée à l'encaissement du prix.

En revanche, cas de retard de paiement d'un Client professionnel, de convention expresse entre les Parties, et sauf report sollicité à temps et accordé par IMPRIM' ET COM' de manière particulière et écrite, le défaut total ou partiel de paiement à l'échéance de toute somme due au titre d'une commande entraînera de plein droit et sans mise en demeure préalable :

- l'exigibilité immédiate de toutes les sommes restant dues par le Client, quel que soit le mode de règlement prévu ;

- la facturation d'un intérêt de retard égal à trois fois le taux d'intérêt légal, dernier taux publié à la date de facturation, l'intérêt étant dû par le seul fait de l'échéance du terme contractuel. L'intérêt est calculé prorata temporis sur la période d'un mois.

- l'application d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40€. Ces frais pourront être facturés au réel sur présentation des justificatifs (ex : honoraire d'huissiers, d'avocats ...).

Tout paiement réalisé avant la livraison n'est considéré ni comme un acompte ni comme un arrhe.

6.2 – les modalités de paiement

Le règlement de la commande par le Client se fait par carte bancaire, virement, mandat administratif ou chèque.

Dans le cas d'un paiement par carte bancaire, le Client est redirigé vers l'interface sécurisé de la banque d'IMPRIM' ET COM'.

Dans le cas d'un paiement par virement, le RIB est communiqué au Client au moment du choix du mode de règlement.

Dans le cas d'un paiement par mandat administratif, le Client émet un bon de commande.

Dans le cas d'un paiement par chèque, celui-ci doit être adressé à IMPRIM' ET COM' accompagné de l'email de confirmation de commande à l'adresse suivante :

SAS IMPRIM' ET COM'

Service commande

17 rue Léon Gaumont

44700 Orvault

A ce titre, le Client est informé que dans le cas où le paiement est réalisé par chèque, les Produits commandés et en stock sont réservés pendant un délai de quinze (15) jours ouvrés. A l'issue de ce délai, la disponibilité des Produits n'est plus garantie.

Sans réception du paiement à l'issue d'un délai de quinze (15) jours ouvrés à compter de la date de validation de la commande, celle-ci sera annulée et un email sera adressé au Client en ce sens.

6.3 - les procédures de vérification et leurs conséquences

Le Client garantit à IMPRIM' ET COM' qu'il dispose des autorisations nécessaires pour utiliser le mode de paiement choisi. IMPRIM' ET COM' se réserve le droit de suspendre tout traitement de commande et/ou toute livraison en cas de refus d'autorisation de paiement, en cas de non-paiement par le Client, en cas de litige lié à une commande antérieure.

En tout état de cause, IMPRIM' ET COM' peut mettre en place une procédure de vérification des paiements destinée à assurer qu'aucune personne n'utilise les coordonnées bancaires d'une autre personne à son insu. Dans le cadre de cette vérification, il peut être demandé au Client d'adresser à IMPRIM' ET COM' par email à contact@imprimetcom.fr une copie recto-verso d'une pièce d'identité et/ou une copie de la carte bancaire ayant servi au paiement (copie recto verso en prenant soin de ne laisser apparaître que les 4 premiers et les 2 derniers chiffres du numéro sur l'avant et en masquant le cryptogramme et le numéro complet de la carte bancaire qui peut apparaître en creux sur l'arrière de la carte) ainsi qu'un justificatif de domicile. Lesdits documents sont détruits immédiatement après l'accomplissement de la vérification.

6.4 – Clause de réserve de propriété

IMPRIM' ET COM' conserve la propriété des Produits vendus jusqu'au paiement effectif de l'intégralité du prix en principal et accessoires. Le défaut de paiement, même partiel, peut entraîner la revendication des Produits.

Article 7 - La livraison des Produits

7.1 - Méthode de livraison

Le détail des pays livrés est disponible sur le Site.

Les différents moyens de livraison des Produits sont détaillés sur le Site et sont, le cas échéant, au choix du Client au moment de la commande.

En cas d'adresse incomplète, de mauvaise adresse, de refus du colis par le destinataire ou de tout autre manque d'information au sujet du lieu de livraison (ex : coordonnées incomplètes ou manquantes de la personne physique destinataire lors d'une livraison sur un lieu de travail), IMPRIM' ET COM' ne saurait être tenue responsable du retard dans la livraison, de l'absence de livraison ni même de la qualité finale des Produits concernés par ladite livraison.

De même, en cas d'absence du destinataire ou du tiers désigné par lui, IMPRIM' ET COM' ne pourra être tenue responsable du retard dans la livraison, de l'absence de livraison ni même de la qualité finale des Produits concernés par ladite livraison.

7.2 – Délais d'expédition des Produits

Sauf cas particulier des Clients professionnels titulaires d'un compte client professionnel bénéficiant de délais de paiement, les délais d'expédition (départ IMPRIM' ET COM') ne débutent qu'à partir de la date du complet paiement de la commande. Ils s'expriment en jours ouvrés et sont, en principe, précisés lors de la commande. De manière générale, l'expédition dans les délais indiqués ne peut intervenir que si le Client a rempli l'ensemble de ses obligations contractuelles envers IMPRIM' ET COM'.

NAOGLASS

Conformément aux articles L216-1 et suivants du Code de la consommation, le délai d'exécution des Produits est en principe précisé lors de la commande. Lorsqu'il n'est pas précisé, le délai d'exécution de la commande, pour les Clients consommateurs, est de 30 jours maximum à compter de la date de conclusion complète du contrat de vente (le cas échéant à compter de la validation du BAT).

En cas de non-respect du délai, le Client consommateur pourra enjoindre IMPRIM' ET COM' de s'exécuter dans un nouveau délai. La mise en demeure devra être envoyée par lettre recommandée avec demande d'avis de réception à l'adresse suivante IMPRIM' ET COM', 17 rue Léon Gaumont – 44700 ORVAULT. A défaut d'exécution dans ce nouveau délai, le contrat pourra être résolu par l'envoi d'un écrit selon les mêmes modalités. En cas de résolution du contrat de vente dans les conditions précitées IMPRIM' ET COM' s'engage à rembourser au Client consommateur la totalité des sommes versées, dans les 14 jours de la dénonciation du contrat de vente.

Pour les Clients professionnels, IMPRIM' ET COM' communique la date d'expédition des Produits à l'issue de la validation de la commande.

Les délais de livraison indiqués débutent à compter de la date d'expédition et sont les délais indicatifs communiqués par les transporteurs. IMPRIM' ET COM' ne saurait être responsable d'un retard imputable à La Poste ou aux différents transporteurs sollicités.

7.3 - Réception du Produit

Au moment de sa commande, le Client peut désigner dans l'espace « commentaire pour le livreur » un tiers en charge de réceptionner le Produit.

En cas de livraison à domicile, le Client ou le tiers désignés s'engage à être présent pour accueillir le livreur qui ne pourra pas pour des raisons de sécurité simplement le déposer au domicile. Dans le cas où le livreur décide, sur demande du Client, de déposer le colis, IMPRIM' ET COM' ne pourra être tenu responsable de la disparition dudit colis et n'acceptera aucune réclamation Client à ce titre.

Dans l'hypothèse où la livraison est impossible en raison d'une défaillance du Client (absence, numéro de téléphone ou adresse inexacte, etc), le prix payé reste acquis à IMPRIM' ET COM'.

En revanche, dans le cas où la livraison est impossible en raison d'une défaillance d'IMPRIM' ET COM', le Client peut choisir une nouvelle date de livraison et/ou de retrait (parmi celles proposées par le transporteur) ou une annulation de la commande. Dans ce dernier cas, IMPRIM' ET COM' s'engage à rembourser au Client consommateur de la totalité des sommes versées, au plus tard dans les quatorze jours suivant la date à laquelle le Client a opté pour l'annulation de la commande via son Compte Client.

La livraison est réalisée par La Poste ou par transporteur qui contactera directement le Client afin de fixer une date de livraison. Le transporteur doit pouvoir accéder et manœuvrer facilement devant le lieu de la livraison. En conséquence, le Client doit s'assurer de l'accessibilité réelle des lieux. En tout état le livreur déchargera la commande devant le domicile ou les bureaux et le Client aura en charge de rentrer la marchandise chez lui. Aucune montée aux étages n'est prévue.

7.4 – Conformité du Produit

En signant le bon de livraison sans mention particulière, le Client reconnait que les Produits livrées sont conforme à sa commande et en parfait état de présentation.

7.5 – Contrôle des colis

Avant de signer le bon de livraison du transporteur - livreur, le Client doit :

- contrôler l'état apparent du ou des colis ;

- contrôler l'état des Produits à l'intérieur du ou des colis ;

- contrôler la conformité des Produits par rapport au bon de livraison (quantité livrée notamment) d'une part et aux Produits commandés d'autre part.

Si le livreur ne laisse pas le temps au Client de contrôler l'état de la marchandise, le Client doit impérativement le faire apparaitre sur le bon de livraison en émettant une réserve en ce sens.

Toute anomalie concernant la livraison (avarie, produit manquant par rapport au bon de livraison, colis endommagé, produits cassés...) devra être impérativement précisée sur le bon de livraison sous forme manuscrite, accompagnée de la signature du Client.

Le Client doit émettre ses réserves de la manière la plus précise possible : « carton abîmé sur le côté gauche », « rayure », « trace de coup », « Produit cassé », etc. En outre, le transporteur exige que la quantité des produits défectueux soit indiquée dans le cadre réservé à l'émission des réserves présent sur le bon de livraison du transporteur.

Enfin, la mention « sous réserve de déballage / de bon fonctionnement / de bon état du Produit » ne pourra être reconnue en cas de litige.

Pour que ces réserves soient prises en compte, le Client devra confirmer cette anomalie en adressant au transporteur dans les trois (3) jours ouvrables suivant la date de livraison, un courrier recommandé avec accusé de réception exposant lesdites réclamations. Il devra transmettre copie de ce courrier à IMPRIM' ET COM', par email à sav@imprimetcom.fr ou par courrier simple à : IMPRIM' ET COM', SAV - 17 rue Léon Gaumont – 44700 ORVAULT.

L'absence de réserves ne prive pas le Client de sa faculté de rétractation à condition que le Client puisse en bénéficier (article 9).

7.6. Transfert des risques

Pour le Client consommateur, IMPRIM' ET COM' est responsable de la bonne exécution de la commande. En ce sens, le transfert des risques de perte et de détérioration interviendra à la livraison des Produits au Client.

En revanche, pour les Client professionnel, le transfert des risques interviendra dès l'expédition des Produits par IMPRIM' ET COM'.

Article 8- L'exécution des Services

A l'issue de la validation du devis détaillé par le Client, IMPRIM' ET COM' commence, dans le cadre d'une obligation de moyens, à exécuter les prestations de Services. La réalisation est faite par étapes. Chacune des étapes nécessitant de recueillir la validation du Client pour passer à l'étape suivant et ainsi mener à bien la prestation de Services.

Les délais de réalisation annoncés par IMPRIM' ET COM' sont des délais indicatif et seront en tout état de cause allongés en cas de manquement du Client à son obligation de collaboration.

NAOGLASS

L'exécution d'une prestation de Services peut entraîner la signature d'un contrat supplémentaire, encadrant spécifiquement la réalisation de la prestation de Services entre les Parties.

Article 9 - La faculté de rétractation et ses conditions d'exercice

9.1 – Faculté de rétractation

Seul le Client consommateur peut bénéficier du droit de rétractation. Dans la mesure où le contrat n'est pas conclu hors établissement, le Client professionnel ne peut pas bénéficier du droit de rétractation.

Toutefois, conformément à l'article L221-28 du Code de la consommation, le Client consommateur comprend qu'il existe des cas d'exclusion du droit de rétractation et notamment en son 3° qui dispose que le Client ne peut pas exercer son droit de rétractation dans le cas de la fourniture de Produits confectionnés selon ses spécifications ou nettement personnalisés.

9.2 - Conditions d'exercice

Commande de Produit – délai

Dans le cas où le Client consommateur peut bénéficier du droit de rétractation, ce-dernier dispose d'un délai de 14 jours calendaires, à compter de la date de réception du Produit par lui-même ou par un tiers qu'il aura désigné ou à compter de la date de réception du dernier Produit si la commande contenait plusieurs Produits non livrés simultanément, pour exercer son droit de rétractation, conformément aux dispositions du Code de la consommation.

Le Produit devra être retourné dans un délai maximum de 14 jours à compter de l'exercice du droit de rétractation par le Client. Le Produit devra être retourné à l'adresse transmise au Client par IMPRIM' ET COM' dans l'email d'accusé de réception de la demande de rétractation.

Seuls seront repris les Produits non personnalisés, renvoyés dans leur ensemble (accessoires compris) et en parfait état de revente. Le Produit devra être retourné avec son emballage d'origine lorsque celui-ci est indispensable pour la remise en vente. Sachant que le Client engage sa responsabilité en cas d'usure anormale du bien qui va au-delà de ce qui est nécessaire au simple examen ou test du Produit, tout Produit qui aura été abîmé, sali ou qui ne serait plus apte à une nouvelle commercialisation ne sera pas remboursé.

Commande de Service– délai

Le Client consommateur dispose d'un délai de 14 jours calendaires, à compter de la conclusion du Contrat, pour exercer son droit de rétractation, conformément à l'article L221-18 du Code de la consommation.

En revanche, conformément à l'article L221-28 du Code de la consommation, « le droit de rétractation ne peut être exercé pour les contrats de fourniture de services pleinement exécutés avant la fin du délai de rétractation et dont l'exécution a commencé après accord préalable exprès du consommateur et renoncement exprès à son droit de rétractation ».

Mise en œuvre pratique – demande et remboursement

Pour exercer son droit de rétractation pour la commande de Produits ou de Services, le Client consommateur peut au choix :

- remplir et transmettre par email (sav@imprimetcom.fr) ou par La Poste à IMPRIM' ET COM' le modèle de formulaire de rétractation présenté sur le Site à la fin des présentes CGV ;

- adresser un email à IMPRIM' ET COM' (sav@imprimetcom.fr) dénué de toute ambiguïté quant à la volonté de se rétracter ;

Pour les Produits, ce droit de rétractation s'exerce sans pénalité, à l'exception des frais de retour qui sont à la charge exclusive du Client consommateur. Les Produit peuvent être retournés par La Poste (et notamment par Colissimo. A ce titre, IMPRIM' ET COM' recommande d'opter pour un renvoi suivi). En conséquence, IMPRIM' ET COM' n'a pas l'obligation de communiquer le coût estimé des frais de retour.

Dans l'hypothèse où les conditions d'exercice du droit de rétractation sont remplies, IMPRIM' ET COM' s'engage à procéder au remboursement, par le même moyen de paiement utilisé pour la transaction initiale, sauf instruction différente expressément précisée par le Client. A ce titre, IMPRIM' ET COM' alerte le Client sur l'importance de transmettre des instructions à IMPRIM' ET COM' lorsque le paiement a été réalisé avec une carte bancaire virtuelle.

Pour les Produits, le remboursement est programmé lors de la réception du Produit par IMPRIM' ET COM' en parfait état de revente comme précisé ci-dessus. Le remboursement pourra toutefois être anticipé sur présentation de la preuve de l'expédition du Produit.

Pour les Services, IMPRIM' ET COM rembourse le Client consommateur dans un délai maximum de quatorze (14) jours à compter de la date à laquelle IMPRIM' ET COM est informée de la décision du Client consommateur de se rétracter.

Article 10 - Le Service Après-Vente – L'échange - La garantie

10.1 – Le SAV

IMPRIM' ET COM' met à la disposition du Client l'adresse e-mail suivante : sav@imprimetcom.fr et un numéro de SAV : 09.72.22.70.12 [non surtaxé]

10.2 – La demande d'échange

Les Produits non personnalisés achetés auprès d'IMPRIM' ET COM' peuvent être échangés. Le Client devra en faire la demande à l'adresse e-mail suivante : sav@imprimetcom.fr. La procédure à suivre lui sera alors communiquée.

10.3 – La garantie

NAOGLASS

10.3.1. Garantie légale de conformité

Le Client consommateur dispose d'un délai de deux ans à compter de la délivrance du Produit pour mettre en œuvre la garantie légale de conformité encadrée par les articles L217-4 à L217-14 du code de la consommation.

Si la garantie légale de conformité est reconnue, IMPRIM' ET COM' répare ou remplace (échange) le Produit. Dans l'hypothèse où la réparation ou le remplacement sont impossible, le Client pourra choisir de rendre le bien et se faire restituer le prix ou de garder le bien et se faire restituer une partie du prix.

Le Client est alerté sur le fait que la tenue de l'encre sur les Produits personnalisés ne peut être invoquée au titre de cette garantie.

10.3.2. Garantie légale des vices cachés

Le Client dispose d'un délai de deux ans à compter de la découverte du vice pour mettre en œuvre la garantie légale des vices cachés encadrée par les articles 1641 à 1649 du code civil.

Le Client comprend que pour mettre en œuvre cette garantie légale, il doit prouver l'existence du vice caché. Le vice caché se défini comme un défaut caché c'est-à-dire non apparent lors de l'achat, rendant le bien impropre à l'usage auquel on le destine ou diminuant très fortement son usage et existant au moment de l'achat.

Si la garantie légale des vices cachés est reconnue, le Client restitue le Produit et IMPRIM' ET COM' rembourse le prix payé au Client ou le Client garde le Produit et se fait restituer une partie du prix.

Le Client est alerté sur le fait que la tenue de l'encre sur les Produits personnalisés ne peut être invoquée au titre de cette garantie.

Article 11 – Demande de prise en garantie

La garantie est applicable sur présentation de la facture d'achat.

Pour toute demande de prise en charge au titre de la garantie, le Client devra adresser un email à IMPRIM' ET COM' (sav@imprimetcom.fr) ou effectuer la demande au sein de son compte Client le cas échéant exprimant clairement sa volonté d'actionner la garantie et les raison précises de cette demande de prise en garantie.

Le Client devra expliquer les raisons précises de cette demande de prise en garantie.

IMPRIM' ET COM' accusera réception de la demande par l'envoi d'un email. Lorsque le retour en garantie est accepté, un formulaire d'autorisation de retour sera joint audit email et l'adresse à laquelle le Produit devra être expédié sera indiquée dans l'email.

Pour toute demande de retour en garantie acceptée, le colis devra impérativement être accompagné d'une copie de la facture et de l'email d'autorisation de retour.

La garantie ne s'applique pas lorsque le dommage est lié à une cause externe au Produit.

Article 12 - Frais de retour

Exclusivement dans le cas de la garantie légale, dans la mesure où la garantie est actionnée et acceptée, les frais de retour engagés par le Client pour la demande de prise en garantie ainsi que les frais de réexpédition sont à la charge d'IMPRIM' ET COM', pour les clients résidant en France Métropolitaine.

En revanche, dans les cas où la garantie n'est pas reconnue ou lorsque le Client met en œuvre le droit de rétractation, le Produit est réexpédié aux frais du Client.

Article 13 - La responsabilité

IMPRIM' ET COM' est responsable de plein droit à l'égard du Client consommateur de la bonne exécution des obligations résultant de la commande de Produits et/ou Services.

Néanmoins, IMPRIM' ET COM' peut s'exonérer de tout ou partie de sa responsabilité en apportant la preuve que l'inexécution ou la mauvaise exécution du contrat est imputable soit au Client, soit au fait, imprévisible et insurmontable, d'un tiers au contrat, soit à un cas de force majeure.

La responsabilité d'IMPRIM' ET COM' ne pourra pas être engagée dans l'hypothèse où le Client n'est pas satisfait du Produit personnalisé alors qu'il est conforme au BAT.

Limitation de responsabilité

Face au Client professionnel, la responsabilité d'IMPRIM' ET COM' ne pourra être engagée qu'en cas de faute exclusivement imputable à IMPRIM' ET COM'. En outre, dans le cas où la responsabilité d'IMPRIM' ET COM' est engagée, elle sera limitée aux dommages directs subis par le Client professionnel (à l'exclusion des dommages indirectes tels que perte de chiffre d'affaires, de clients, préjudice d'image) et plafonnée au montant effectivement payé par ledit Client professionnel pour la commande objet du litige.

Article 14 - Données personnelles

Les modalités de collecte et de traitement des données personnelles sont détaillées au sein de la Politique de confidentialité d'IMPRIM' ET COM'.

Article 15 - Propriété intellectuelle

Le Site est la propriété exclusive de la société IMPRIM' ET COM'.

Dès lors, conformément à l'article L111-1 du Code de la propriété intellectuelle, IMPRIM' ET COM' est titulaire des droits d'auteur sur l'ensemble du Site (textes, photographies, charte graphique, etc).

NAOGLASS

Dans ces conditions, toute reproduction, représentation, totale ou partielle du Site est un acte de contrefaçon qui, conformément au Code de la propriété intellectuelle, engage la responsabilité civile et/ou pénale de son auteur.

IMPRIM' ET COM' et NAOGLASS sont des marques dument enregistrées.

Article 16 - Dispositions diverses

De manière générale, le Client et IMPRIM' ET COM' acceptent expressément la possibilité de s'échanger des informations via email. L'adresse de correspondance d'IMPRIM' ET COM' sera contact@imprimetcom.fr.

Les CGV pourront être modifiées par IMPRIM' ET COM' à tout moment pour intégrer d'une part, toute modification législative ou jurisprudentielle applicable notamment à l'e-commerce et, d'autre part, toute évolution technique ou technologique améliorant le Site.

Si l'une quelconque des stipulations des présentes CGV est nulle, elle sera réputée non écrite, mais n'entraînera pas la nullité de l'ensemble des dispositions contractuelles.

Toute tolérance ou renonciation d'une des Parties, dans l'application de tout ou partie des engagements pris dans le cadre des présentes CGV, quelles qu'en aient pu être la fréquence et la durée, ne saurait valoir modification des CGV, ni générer un droit quelconque.

Si les CGV sont traduites, seule la version française fait foi.

Article 17 - Le règlement des litiges

Les présentes CGV sont soumises au droit français.

En cas de litige, le Client consommateur a la possibilité de recourir à un médiateur de la consommation avant de saisir la juridiction compétente.

Les coordonnées du médiateur de la consommation d'IMPRIM' ET COM' sont :

Adresse : CM2C - 49 Rue de Ponthieu, 75008 Paris. Tél. : 01 89 47 00 14 ; email : cm2c@cm2c.net

En outre, la Commission européenne a mis en place une plateforme de résolution des litiges destinée à recueillir les éventuelles réclamations de consommateurs à la suite d'un achat en ligne. Ces réclamations sont ensuite transmises aux médiateurs nationaux compétents. Cette plateforme est accessible via le lien : https://webgate.ec.europa.eu/odr/main/?event=main.home.show

Tout litige qui n'aura pas été résolu à l'amiable sera soumis au Tribunal compétent du lieu du domicile du défendeur ou au choix de celui-ci, du lieu de livraison du Produit. Néanmoins, si le Client est un professionnel, le tribunal de commerce de Nantes sera exclusivement compétent.

Formulaire de rétractation

(Veuillez compléter et renvoyer le présent formulaire de rétractation uniquement si vous souhaitez vous rétracter du contrat.)

A l'attention de la société IMPRIM' ET COM' – service rétractation - 17, rue Léon Gaumont - 44700 Orvault ou à sav@imprimetcom.fr

Je vous notifie par la présente ma rétractation du contrat portant sur la vente du bien (*)/pour la prestation de services (*) ci-dessous :

Commandé le (*) : /reçu le (*) :

Nom du Client consommateur :

Adresse du Client consommateur :

Signature du Client consommateur (Uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier)

Date :

(*) Rayez la mention inutile.